

La question catalane



Hubert PERES - La question catalane – UTT 15 février 2019

LE CEPEL
Centre d'Études Politiques de l'Europe Latine



TEJEDERAS Miles de catalanes tomaron las calles de Barcelona el 11 de septiembre de 2012, en la celebración de la Diada

Hubert PERES
CEPEL (UMR 5112) – Université de
Montpellier
UTT
15 février 2019



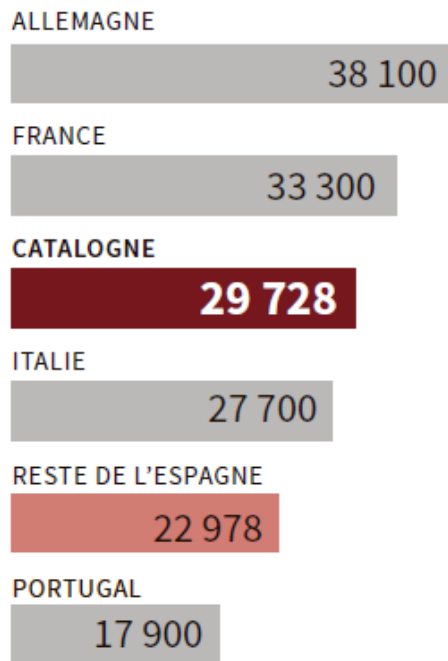
La manifestación a favor de la unidad en Barcelona. Marta Pérez Efe
https://www.lespanol.com/espana/politica/20171008/252724972_0.html



En guise d'introduction

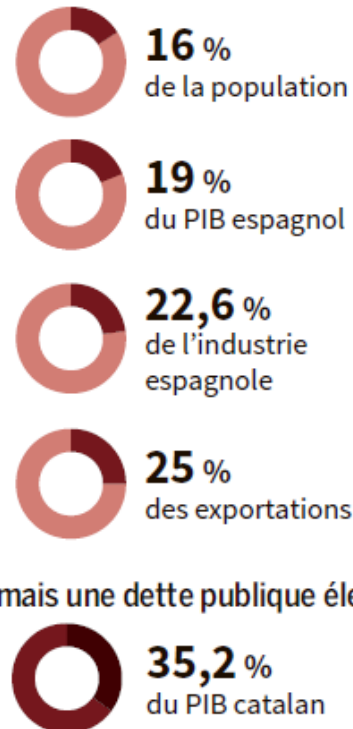
Une région puissante économiquement

Une richesse par habitant élevée
PIB PAR HABITANT EN 2016, EN EUROS

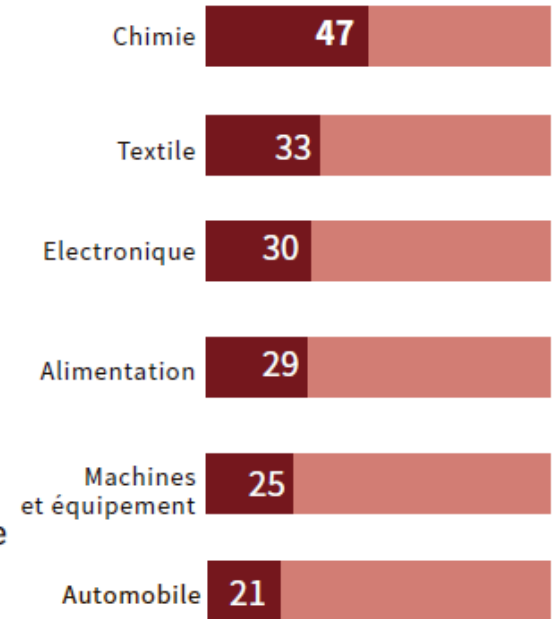


INFOGRAPHIE LE MONDE

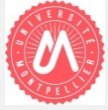
Un poids important en Espagne...



Un tissu industriel diversifié
EXPORTATIONS, EN % DES EXPORTATIONS ESPAGNOLES



SOURCES : EUROSTAT ; LÉSEG ; NATIXIS



1. Un bref retour sur une longue histoire: Etat, nation, nationalismes de la « Reconquista » à la Constitution de 1978..



- En Espagne, la démocratie est une conquête récente mais l'Etat est une construction ancienne. (..) [L'histoire politique espagnole est (..) marquée par la longue durée (huit siècles) de la « reconquête » chrétienne (**Reconquista**) de la péninsule ibérique au cours de laquelle **naissent des entités politiques dont le processus de recomposition aboutira à une unification étatique de la plus grande partie de la péninsule ibérique** (sauf le Portugal).
- Ce processus [commence en] **722** (bataille dite de *Covadonga*, dans la province actuelle des Asturies, première victoire chrétienne depuis le début de la conquête de l'Espagne wisigothique par les troupes musulmanes de Tarik Ibn Ziyad, qui donnera son nom au détroit de Gibraltar, en 711) (..).
- [1492] L'année où Christophe Colomb découvre l'Amérique est aussi celle de la prise de Grenade, qui signe la fin définitive de la civilisation d'*Al-Andalus* (l'Espagne musulmane) (..).
- Au cours de ce mouvement multiséculaire, **le royaume de Castille** a fini par dominer ses concurrents chrétiens, une domination consolidée par l'alliance matrimoniale de **1469** qui permettra d'unir, quelques années plus tard les couronnes de Castille et d'Aragon.



<https://www.les-crises.fr/catalogue-quelques-rappels-et-informations/>

Hubert Peres et Christophe Roux
« Introduction. Repères pour une brève
histoire politique de l'Espagne » dans
Hubert Peres et Christophe Roux (dir.) *La
démocratie espagnole. Institutions et vie
politique*, Presses universitaires de
Rennes, 2016.



- [C]ette victoire militaire et politique assure **l'hégémonie religieuse d'une Eglise catholique aussi triomphante qu'intolérante**. L'imposition d'une définition exclusivement catholique de l'Espagne justifie l'expulsion des juifs (1492) et de ce qui reste de la population musulmane (1609), ainsi que la traque ultérieure de toute déviance réelle ou imaginaire par les tribunaux de l'*Inquisition* créée en 1478.
- Par ailleurs, le brassage de la population au cours de la *Reconquista* favorise, outre l'emprise de l'Eglise, **l'expansion de la langue castillane** alors que de **nombreux particularismes juridiques et culturels ont été préservés par la manière dont l'Etat s'est constitué**.
- Les **efforts tardifs d'homogénéisation culturelle et de centralisation politique** des monarques **Bourbons** (la dynastie d'ascendance française succède à celle des *Habsbourg* en 1700) auront des **conséquences ambivalentes**. Dans les régions non castillanes, une grande partie des élites sociales se convertissent aux opportunités offertes par la langue et les institutions étatiques, mais la brutalité de certaines mesures (notamment **la suppression des organes politiques propres à la Catalogne et de l'usage officiel du catalan en 1716**) crée un ressentiment populaire durable.
- Or, les échos de la révolution française et l'intervention des troupes napoléoniennes (1808) favorisent, un siècle plus tard, **la naissance d'un nationalisme espagnol** qui, prenant le contrepied des conceptions révolutionnaires de la nation française fondées sur la citoyenneté, s'appuie sur **la religion catholique comme l'essence même de l'identité espagnole**.

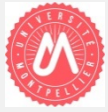


- Pendant plus d'un siècle, les tentatives de libéralisation politique (1^{ère} République entre 1873 et 1876 ; suffrage universel masculin en 1890) s'effacent rapidement devant les restaurations de l'ordre traditionnel
- Parallèlement, des **nationalismes que l'on appellera plus tard « périphériques »**, exploitant la persistance de différences culturelles et le poids des contentieux historiques, naissent et se développent **en Catalogne et au Pays Basque**.
- Face à l'Etat central, suivant l'excellente formule de Jordi Solé Tura (1985), ces nationalismes expriment contradictoirement, à l'époque, **dans le premier cas un projet de réforme libérale, et, dans le second un rejet absolu du libéralisme**.
- **Sabino Arana**, né dans un milieu carliste, crée le PNV (Parti nationaliste basque) en 1895 et conceptualise une identité défendant la pureté catholique d'un peuple basque dont les libertés médiévales (les *fueros*) et les traditions seraient menacées par le pouvoir madrilène et, plus sournoisement, par « l'invasion » des immigrants attirés par les débuts de la grande industrie au Pays Basque (qui sera le creuset du socialisme espagnol).
- A peu près à la même époque, en Catalogne, où le particularisme linguistique a largement survécu, une partie des élites sociales se tournent vers le **catalanisme**.



Le contexte économique-territorial de l'apparition des « nationalismes périphériques »

- En Espagne, **l'industrie naissante au milieu du XIX^e siècle** (industrie essentiellement textile) est concentrée en **Catalogne**.
- Dans les années 1880, **l'industrie lourde et minière** se développe au Pays Basque.
- Les flux des **migrations intérieures** vont se diriger vers ces deux pôles du développement économique.
- **La capitale politique (Madrid) n'est ni une capitale économique, ni une capitale culturelle.**



- Ne parvenant pas à acquérir un poids substantiel au sein du gouvernement de l'État, en désaccord avec une politique économique conservatrice contraire à ses intérêts (qui réclament l'élargissement du marché intérieur et davantage de protection extérieure), **la bourgeoisie industrielle catalane est ébranlée par la perte des dernières colonies espagnoles en 1898.**
- On assiste alors à l'émergence d'un **nationalisme à la fois culturel et modernisateur**, qui entretient une attitude ambivalente à l'égard de l'immigration et du maintien de l'ordre social contesté par le développement, exceptionnel en Europe de l'Ouest, de l'anarchisme.

Hubert Peres et Christophe Roux « Introduction.Repères pour une brève histoire politique de l'Espagne » dans Hubert Peres et Christophe Roux (dir.) *La démocratie espagnole. Institutions et vie politique*, Presses universitaires de Rennes, 2016.



- **Lliga Regionalista en 1901 (devenue Lliga Catalana en 1933)**, conservatrice, bourgeoisie et petite-bourgeoisie. Enric Pratt de la Riba et Francesc Cambó. (Catalanisme modéré, alternant entre la mise en avant de la spécificité culturelle et historique de la Catalogne et l'espoir d'influencer la politique espagnole).
- Création *Mancomunitat* (communauté catalane) dissoute en 1924 sous la dictature de Primo de Rivera.
- Le soutien du principal parti conservateur catalan à la dictature permet **l'essor de la gauche nationaliste** (Francesc Macià, Lluís Companys).
- Création de la Gauche Républicaine de Catalogne (**Esquerra Republicana de Catalunya, ERC**) en 1931 .
- Le nationalisme catalan transcende alors les divisions sociales et idéologiques.



- L'avènement de la 2^{ème} République (1931) (..) permet à ces nationalismes, et plus laborieusement à celui, embryonnaire, né en Galice, d'obtenir **des statuts d'autonomie** pour leurs régions respectives.
- Mais l'expérience démocratique tourne court, dans un pays très profondément divisé dont le paysage politique émietté fait la part belle à l'intransigeance réciproque de la droite ultra-catholique et du courant anarchiste. La victoire du *Front Populaire* formé par la gauche républicaine en février 1936 précède de peu **le soulèvement militaire du 18 juillet** qui déclenche [la] guerre civile.
- Le 1^{er} avril 1939, le général Francisco Franco proclame la victoire des insurgés et concentre tous les pouvoirs. Même si elle présente à ses débuts des traits fascistes et féroce­ment répressifs, la dictature franquiste se mue assez vite en régime autoritaire caracté­risé, suivant l'expression de Juan Linz (1964), par un « pluralisme limité ». Le régime donne à l'Eglise les moyens de contrôler la société au nom d'un « national-catholicisme » prolongeant le mythe de l'essence catholique de l'Espagne.



- Lorsque **Franco meurt le 20 novembre 1975**, de nombreux cadres du régime sont conscients de l'anachronisme de ce dernier au regard des transformations très profondes de la société espagnole.
- Une opposition socialiste et communiste semi-clandestine s'est reconstituée avec l'aide des milieux catholiques progressistes, mais le mouvement anarchiste, si important avant la guerre civile, a quasiment disparu. **Les identités particularistes, officiellement bannies, se renforcent** et l'organisation basque *ETA* (*Euskadi Ta Alkatasuna* - « Le Pays Basque et sa Liberté »), créée en 1959, s'est lancée depuis 1968 dans une lutte armée contre le régime.

Hubert Peres et Christophe Roux « Introduction. Repères pour une brève histoire politique de l'Espagne » dans Hubert Peres et Christophe Roux (dir.) *La démocratie espagnole. Institutions et vie politique*, Presses universitaires de Rennes, 2016.



- Dans ce contexte, la combinaison de l'habileté stratégique des principaux **promoteurs de la transition issus du franquisme** (le roi Juan Carlos 1^{er}, que Franco avait désigné comme son successeur, son conseiller Torcuato Fernández-Miranda, et le premier ministre Adolfo Suárez), de la modération des principaux dirigeants de l'opposition, et du soutien populaire manifesté dans les urnes, a permis une très courte **transition vers la démocratie** considérée par beaucoup comme un modèle du genre.
- La transition démocratique espagnole stricto-sensu dure moins de trois ans. **Le 15 juin 1977** se déroulent, pour la première fois depuis 1936, des élections libres pour désigner un parlement chargé de rédiger une constitution.
- **La constitution, qui régit aujourd'hui la vie politique espagnole et tente de concilier l'unité de l'Espagne et les revendications nationalistes en inventant l'original « Etat des autonomies », est ratifiée par référendum le 5 décembre 1978.**

Hubert Peres et Christophe Roux « Introduction. Repères pour une brève histoire politique de l'Espagne » dans Hubert Peres et Christophe Roux (dir.) *La démocratie espagnole. Institutions et vie politique*, Presses universitaires de Rennes, 2016.

- La mise en place du très original « **Etat des autonomies** » [a] constitué une pièce maîtresse de l'ordre politique construit par la transition démocratique en prétendant concilier le maintien du cadre étatique hérité de l'histoire et les fortes revendications nationalistes s'exprimant surtout en Catalogne et au Pays basque.
- Ce système s'est longtemps avéré à la fois **efficace et instable**.
- Efficace, en ce sens que les acteurs politiques régionaux se sont pleinement emparés des opportunités de cette construction pour créer de véritables « gouvernements intermédiaires » (..).
- Instable, parce que, sous l'effet des demandes renouvelées émanant de Catalogne (le plus souvent) et du Pays Basque, **le processus de transfert de pouvoirs est resté largement ouvert et a transformé l'Espagne en l'une des démocraties occidentales les plus décentralisées**, sans jamais satisfaire pleinement les porteurs des revendications nationalistes.



https://fr.vikidia.org/wiki/Communaut%C3%A9_autonome_d%27Espagne#/media/File:Map_Spain_Fr_tin.svg

Richard Gunther, José Ramón Montero et Hubert Peres, « Postface. Vers une recomposition du système politique espagnol ? » dans Hubert Peres et Christophe Roux (dir.) *La démocratie espagnole. Institutions et vie politique*, Presses universitaires de Rennes, 2016.



- Or, contrairement à ce qui se passe par exemple en France pour la régionalisation, le registre de légitimation de la formule des Autonomies est essentiellement **identitaire**. C'est au nom d'identités collectives propres, de leur défense et de leur promotion, que les acteurs politiques régionaux, et pas seulement ceux issus des formations qui se définissent comme nationalistes, ont revendiqué des transferts de pouvoirs toujours plus importants au détriment du gouvernement central.
- Pour beaucoup, l'Espagne et un « Etat plurinational ». Pour d'autres, en particulier dans le monde savant, il s'agit toujours d'un Etat-nation mais sous la forme originale d'une « nation de nations ». A l'inverse, les *espagnolistes* (qui portent la bannière de la « nation espagnole »), dont la voix était restée timide pendant les premières années de la démocratisation, n'hésitent plus à affirmer depuis le milieu des années 1990 que l'Espagne ne peut se concevoir que comme une nation unitaire. Pour rendre plus acceptable cette thèse un temps discréditée par le franquisme, le Parti populaire a eu abondamment recours, entre 1996 et 2004, à la thématique du « patriotisme constitutionnel » : **tous les citoyens espagnols devant se considérer définitivement liés par la Constitution de 1978 conçue comme un pacte fondateur intangible de la communauté politique.**
- **A gauche, la reconnaissance de la pluralité nationale pousse au contraire à vouloir repenser l'Etat comme un Etat fédéral**, sans parvenir à trancher définitivement entre un fédéralisme reconnaissant un droit égalitaire à l'expression politique des identités territoriales et un fédéralisme officiellement « asymétrique » qui hiérarchiserait ce droit en fonction de l'inégale profondeur historique et culturelle supposée des identités en présence.

Richard Gunther, José Ramón Montero et Hubert Peres, « Postface. Vers une recomposition du système politique espagnol ? » dans Hubert Peres et Christophe Roux (dir.) *La démocratie espagnole. Institutions et vie politique*, Presses universitaires de Rennes, 2016.



- En même temps qu'ils cherchaient en permanence à accroître leurs pouvoirs vis-à-vis de l'Etat central, l'une des premières tâches sur l'agenda des gouvernements basque et catalan, en particulier mais pas seulement, a été l'élaboration de **politiques de l'identité destinées à durcir les particularismes**, d'abord linguistiques, au nom desquels ces politiques étaient, d'avance, légitimées.
- La panoplie de mesures allant en ce sens est très large : orientation d'une partie des **programmes scolaires d'histoire et de géographie, hymnes officiels renvoyant à des événements fondateurs ou à des caractéristiques différentielles, héroïsation de personnalités régionales, fêtes et commémorations**, promotion audiovisuelle des traits présumés distinctifs, etc. Sans oublier **les politiques de normalisation linguistique**, dont les conséquences culturelles sont considérables. En moyenne, dans les six communautés autonomes officiellement bilingues, la part de la population parlant l'une des langues non castillanes (le catalan, et ses variantes, le basque, le galicien) est devenue majoritaire, alors qu'elles ne sont l'idiome maternel que d'une minorité de la population.

Richard Gunther, José Ramón Montero et Hubert Peres, « Postface. Vers une recomposition du système politique espagnol ? » dans Hubert Peres et Christophe Roux (dir.) *La démocratie espagnole. Institutions et vie politique*, Presses universitaires de Rennes, 2016.



- Au début des années 2000, le **mécanisme de « distinction-imitation »**, par lequel les nationalismes dits « périphériques » réclamaient l'élargissement des compétences et des moyens distinctifs pour leur Communautés correspondantes en suscitant en retour des demandes en partie similaires de la part des autres Communauté autonomes, **a commencé à s'épuiser**.
- **La droite espagnole au pouvoir à Madrid s'est montrée de plus en plus critique à l'égard des mouvements nationalistes** et de l'ampleur de la décentralisation déjà acquise.
- Au contraire, et en partie en réaction, au Pays basque et en Catalogne, ces mouvements ont argumenté que le cadre autonome délimité, même de façon imprécise, par la Constitution s'avérait trop étriqué, et réclamé l'ouverture d'une « **seconde transition** » devant aboutir à la reconnaissance officielle de la plurinationalité de l'Etat espagnol' (..).
- La tentative (entamée en 2004 avant d'être mise en échec) d'adoption d'un nouveau statut d'autonomie de la Communauté d'*Euskadi* reposant sur la reconnaissance de la souveraineté basque et du droit à l'autodétermination a été suivie par **la réforme, en 2006, du statut d'autonomie catalan**, faisant notamment référence dans son préambule à la Catalogne comme une nation et consolidant l'usage préférentiel de la langue catalane.

Richard Gunther, José Ramón Montero et Hubert Peres, « Postface. Vers une recomposition du système politique espagnol ? » dans Hubert Peres et Christophe Roux (dir.) *La démocratie espagnole. Institutions et vie politique*, Presses universitaires de Rennes, 2016.



2. Depuis 2010: La radicalisation du nationalisme catalan et le « *Procès* »...

- **Le 9 juillet 2010, le Tribunal Constitutionnel invalidait** une partie du statut d'autonomie catalan voté en 2006, dont ce passage du préambule:
- **Le Parlement de Catalogne, recueillant le sentiment et la volonté de la citoyenneté de la Catalogne, a défini la Catalogne comme une nation à une large majorité.** (Loi organique n° 6/2006, du 19 juillet, de réforme du Statut d'autonomie de Catalogne Préambule (extrait))..
- Ce qui a déclenché une immense mobilisation en Catalogne réunissant nationalistes et gauche catalane (le président de la Généralité de l'époque est un socialiste)..



La multitudinaria manifestación soberanista del 10 de julio en Barcelona. El presidente Montilla, en el centro de la imagen. / marcel·lí sàenz 08/08/2010





- C'est cette mobilisation qui est à l'origine directe de la montée du **projet indépendantiste auquel se sont ralliés une grande partie des nationalistes dits « modérés » qui ont gouverné la Catalogne sans interruption entre 1980 et 2003 sous la houlette de Jordi Pujol**, dont la figure emblématique est aujourd'hui ternie par une grave affaire de corruption.
- **La crise économique et sociale** très profonde vécue en Catalogne comme sur tout le territoire espagnol (..) a ensuite joué un rôle probablement très consistant dans l'extension de cette mobilisation, dès lors qu'elle aiguïait le **ressentiment** à l'égard du gouvernement de Madrid et rendait plus sensible encore la question [des relations financières] entre l'Espagne et la Catalogne.
- Conforté par cette situation, le successeur de Jordi Pujol à la tête de son parti (CDC) revenu au pouvoir, **Artur Mas**, Président de la Généralité entre décembre 2010 et janvier 2016, **a fait alliance avec la gauche indépendantiste pour tenter, sans succès, d'organiser un véritable référendum d'autodétermination** [le 9-N 2014]...
- ... avant de convoquer des élections anticipées au parlement catalan le 27 septembre 2015. Pour ces élections, ostensiblement présentées par Artur Mas comme un **plébiscite sur l'avenir de la Catalogne, la plus grande partie des forces favorables à l'indépendance ont formé des listes communes dénommées Junts pel Sí** (Ensemble pour le oui) et rassemblant notamment les candidats de CDC et d'ERC.

Richard Gunther, José Ramón Montero et Hubert Peres, « Postface. Vers une recomposition du système politique espagnol ? » dans Hubert Peres et Christophe Roux (dir.) *La démocratie espagnole. Institutions et vie politique*, Presses universitaires de Rennes, 2016.



- Le 27 septembre 2015, dans un scrutin à forte participation (77,4% de votants, soit le taux de loin le plus élevé de toutes les élections autonomiques depuis 1980) les listes *Junts pel Sí* ont obtenu 39,6% des voix et 62 sièges (sur 135). En ajoutant à ces résultats les sièges (10) et les voix (8,2%) d'un parti d'extrême gauche indépendantiste en forte progression, la CUP (*Candidatura d'Unitat Popular* – Candidature d'unité populaire), les partisans de l'indépendance ont conquis une **majorité de sièges (72 sur 135), tout en étant minoritaires en voix (47,8% des suffrages exprimés).**

Richard Gunther, José Ramón Montero et Hubert Peres, « Postface. Vers une recomposition du système politique espagnol ? » dans Hubert Peres et Christophe Roux (dir.) *La démocratie espagnole. Institutions et vie politique*, Presses universitaires de Rennes, 2016.

Listes	2015	
	Voix (%)	Sièges
<i>C's</i>	17,9	25
<i>JxSí</i>	39,6*	62*
<i>PSC</i>	12,7	16
<i>CatSíqueesPot</i>	8,9	11
<i>CUP</i>	8,2	10
<i>PP</i>	8,5	11

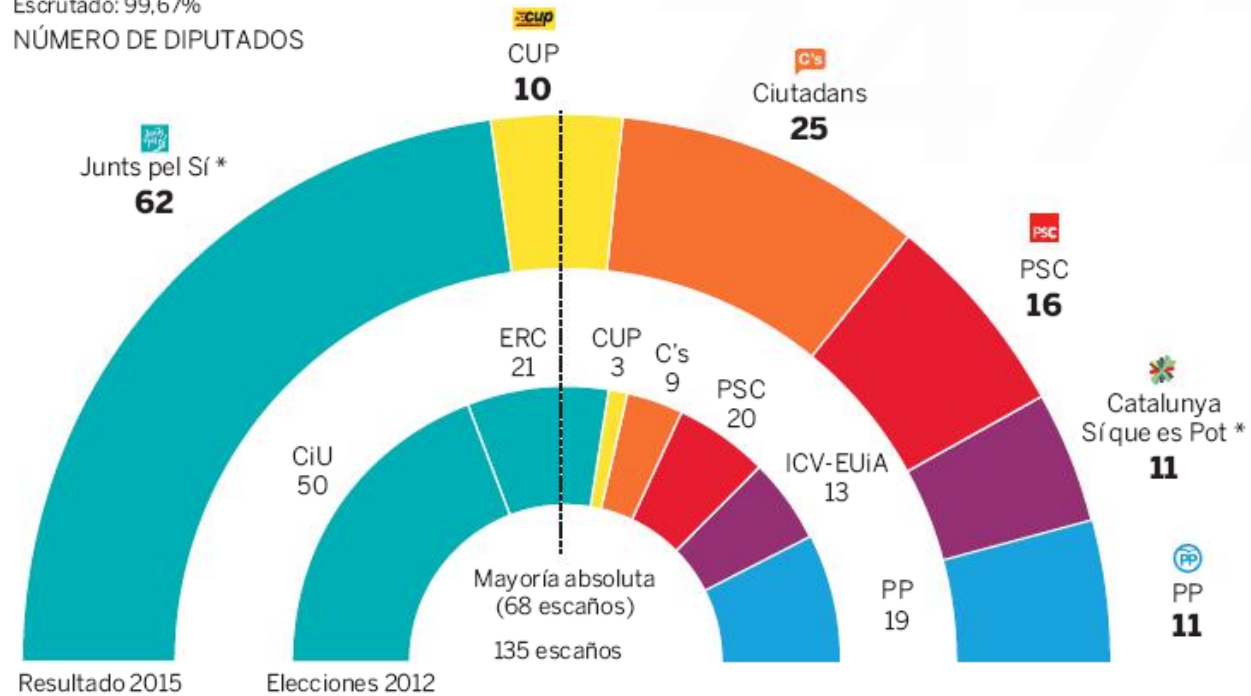
Groupes	2015	
	Voix (%)	Sièges
Indépendantistes <i>JxSí + CUP</i>	47,8	72
Pour le « droit à décider » <i>CatSíqueesPot</i>	8,9	11
Constitutionnalistes <i>PSC + C'S + PP</i>	39,1	52

Elaboration Hubert Peres d'après les données du '*Parlament de Catalunya*'.

PARLAMENTO DE CATALUÑA

Escrutado: 99,67%

NÚMERO DE DIPUTADOS



* **Junts pel Sí:** Coalición independentista apoyada por Convergència Democràtica de Catalunya, ERC, Assemblea Nacional Catalana (ANC), Òmnium Cultural, Reagrupament, Catalunya Sí, Catalunya Acció y Avancem.

Catalunya Sí que es Pot: ICV, EUiA, Podem y Equo.



- **Le 9 novembre 2015**, une résolution votée par le parlement catalan (par 72 voix contre 63) proclame le « **début du processus de création de l'Etat catalan indépendant sous la forme d'une république** ».
- Parallèlement, de longues semaines de négociation, rendues particulièrement compliquées par l'opposition de la *CUP* à la personne d'Artur Mas, aboutissent à l'entrée en fonction, **le 12 janvier 2016**, de **Carles Puigdemont** (CDC) en tant que président de la Généralité de Catalogne et à l'installation d'un gouvernement décidé à mettre en œuvre cette résolution tout en admettant qu'un vote majoritaire des Catalans sera *in fine* nécessaire pour concrétiser la création d'un Etat indépendant.



[https://fr.wikipedia.org/wiki/Carles_Puigdemont#/media/File:Retrat_oficial_del_President_Carles_Puigdemont_\(cropped\).jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Carles_Puigdemont#/media/File:Retrat_oficial_del_President_Carles_Puigdemont_(cropped).jpg)

Richard Gunther, José Ramón Montero et Hubert Peres, « Postface. Vers une recomposition du système politique espagnol ? » dans Hubert Peres et Christophe Roux (dir.) *La démocratie espagnole. Institutions et vie politique*, Presses universitaires de Rennes, 2016.

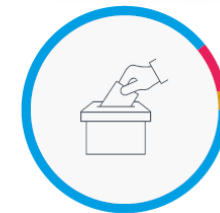


- Indépendantiste résolu, et jusque-là peu connu, Carles Puigdemont cherchait sans succès à négocier avec Madrid les termes et les conditions, mais non le principe dès lors présenté comme irrévocable, **du « référendum d'autodétermination de la Catalogne » finalement convoqué pour le 1^{er} octobre 2017 (1-0)**. Le *'Parlament'* votait parallèlement un ensemble de textes devant permettre une « déconnexion » rapide entre la Catalogne et l'Espagne en cas de victoire du « oui » à la question : « Voulez-vous que la Catalogne soit un État indépendant sous la forme d'une république ? ».
- **La réponse du gouvernement Rajoy au scénario indépendantiste a été principalement judiciaire**, en recourant à la fois à la justice constitutionnelle et à la justice pénale. Les décisions de la justice espagnole ont répondu à ses attentes. **Le TC a annulé les parties du budget voté par le 'Parlament' consacrés au référendum et, le 17 octobre 2017, déclaré ce dernier inconstitutionnel**. Parallèlement, le ministère public multipliait les poursuites pénales contre des personnalités politiques et des hauts fonctionnaires impliqués dans la mise en œuvre du plan de rupture unilatérale.
- La collision entre ces volontés antagonistes a débouché, **le 1^{er} octobre 2017, sur l'intervention policière massive destinée à saisir les urnes déployées pour le référendum illégal** en écartant sans ménagement ses partisans tentant de protéger les bureaux de vote.

Resultats del referèndum de l'1 d'octubre

[Participation: environ 43% des électeurs potentiels selon la Generalitat]

Sí
90,18 %
2.044.038



No 7,83 %
177.547

Blancs 1,98 %
44.913

Vots nuls: 19.719



- A partir de cette journée, dont les images violentes ont médiatiquement propulsé le conflit catalan sur la scène internationale, la confrontation s'est emballée. S'appuyant sur les résultats de cette consultation difficilement organisée et fortement perturbée par l'action policière (...), **Carles Puigdemont déclarait, le 10 octobre, « assumer le mandat » donné par le peuple pour que « la Catalogne devienne un Etat indépendant sous la forme d'une République »**, tout en proposant que le « *'Parlament'* suspende les effets de la déclarations d'indépendance » pour permettre une discussion avec Madrid grâce à une éventuelle médiation internationale.
- En réponse à cette déclaration ambiguë, Mariano Rajoy sommait le président catalan d'indiquer s'il assumait ou non une véritable déclaration d'indépendance. Faute de réponse, **le chef du gouvernement espagnol annonçait, le 21 octobre, le recours à l'article 155 de la Constitution** lui permettant, une fois obtenue l'approbation du Sénat, de prendre le contrôle de la *'Generalitat'*.
- **Le 27 octobre, le 'Parlament' initiait le processus constituant d'une république catalane indépendante.**
- Le même jour, après avoir obtenu l'accord du Sénat, **Mariano Rajoy mettait en œuvre l'article 155, dissolvait le parlement catalan et convoquait de nouvelles élections autonomiques pour le 21 décembre 2017.**

Hubert Peres, « Les élections catalanes du 21 décembre 2017 (21-D) », *Pôle Sud* n°49, 2018, pp. 91-106.



- En dépit de la très forte crispation des débats et de la tension vécue quotidiennement entre partisans et adversaires de la sécession, la courte campagne électorale n'a pas connu d'incident majeur.
- Tandis qu'en 2015, les deux formations nationalistes dominantes (*CDC* et *ERC*) s'étaient coalisées au sein de listes communes (*JxSí*), qui accueillaient également des personnalités principalement issues des organisations indépendantistes très actives dans la société civile, elles ont concouru cette fois-ci séparément.
- Le parti du président sortant de la '*Generalitat*' s'est fondu dans des listes incorporant des personnalités « indépendantes » sous le label *Junts per Catalunya* (*JxCat*). Faisant l'objet de poursuites judiciaires et restant en Belgique (**où il s'était réfugié le 30 octobre 2017** afin d'éviter une arrestation plus que probable), **Carles Puigdemont** a conduit néanmoins la liste *JxCat* dans la circonscription de Barcelone.
- D'autant que la prise de contrôle des institutions catalanes par le gouvernement espagnol s'est déroulée sans heurt, à la surprise de beaucoup. Néanmoins, les indépendantistes ont continué à défilé en exigeant la remise en liberté de leurs personnalités incarcérées, **pendant que Carles Puigdemont tentait d'apparaître médiatiquement, auprès de ses soutiens mais aussi, avec moins de réussite, de l'opinion européenne, comme le chef légitime d'un gouvernement en exil.**

Hubert Peres, « Les élections catalanes du 21
décembre 2017 (21-D) », *Pôle Sud* n°49, 2018, pp.
91-106.



- Fait nouveau, **les anti-indépendantistes sont descendus à leur tour régulièrement dans la rue, avant et après l'entrée en campagne.** Deux grandes manifestations défendant le maintien de la Catalogne dans l'Espagne ont été organisées peu après les événements du 1^{er} octobre (le 8 et le 12 du même mois). Celle qui a suivi la convocation des élections a été massive : **le 29 octobre**, les drapeaux espagnols emplissaient les grandes artères de Barcelone.
- Cette mobilisation inédite dans l'espace public faisait espérer à ceux qui refusent la séparation entre la Catalogne et l'Espagne que **leurs électeurs se mobiliseraient davantage dans les urnes que lors des scrutins précédents**, ce qui permettrait d'écarter les indépendantistes de la direction de la '*Generalitat*'.

Hubert Peres, « Les élections catalanes du 21 décembre 2017 (21-D) », *Pôle Sud* n°49, 2018, pp. 91-106.



Imagen de la manifestación de este sábado en Barcelona a favor de la unidad de España. JAIME VILLANUEVA / QUALITY (REUTERS-ATLAS)

https://elpais.com/ccaa/2017/10/29/catalunya/1509272972_833244.html



- Conformément aux espoirs du camp anti-indépendantiste, la dramatisation de l'enjeu a entraîné les électeurs aux urnes comme jamais pour des élections autonomiques.
- Le taux de participation aux élections du 21-D a battu tous les records pour ce type de scrutin. Il a frôlé les 80% et dépassé sensiblement celui des élections de 2015, qui avait lui-même battu le record précédent.
- Ce taux exceptionnel est un peu inférieur au record toutes catégories établi lors des élections dites « générales » (au *Congrès des députés* espagnol) de 1982, où la participation avait frôlé les 81%.

Taux de participation aux élections autonomiques en Catalogne (1980-2017).

Données : '*Parlament de Catalunya*'.

Participation (%)	Elections
61,3	1980
64,3	1984
59,4	1988
54,9	1992
63,6	1995
59,2	1999
62,5	2003
56	2006
58,8	2010
67,8	2012
74,9	2015
79,1	2017

Hubert Peres, « Les élections catalanes du 21 décembre 2017 (21-D) », *Pôle Sud* n°49, 2018, pp. 91-106.



- Si l'on examine les voix et sièges obtenus liste par liste, les élections du 21-D paraissent avoir recomposé de manière tangible le paysage politique catalan.
- Tandis que presque tous les sondages prévoyaient un coude à coude entre les listes d'ERC et de C's, c'est cette dernière formation qui est arrivée assez largement en tête en progressant très nettement depuis 2015, aussi bien en voix qu'en sièges (cf. fig. 4). **ERC n'est arrivée qu'en troisième position, ses listes étant dépassées d'un cheveu par celles de JxCat.** Un cheveu suffisant néanmoins à briser l'espoir de la gauche républicaine de prendre la direction du front indépendantiste et confortant au contraire la stratégie de Carles Puigdemont.
- Mais il en va tout autrement si l'on agrège les résultats en fonction de la problématique centrale de l'élection. Tout en ayant réuni un peu moins 48% des suffrages (en légère baisse par rapport à 2015), **les formations indépendantistes se trouvaient en mesure de conserver leur majorité parlementaire (70 sièges sur 135) et de reconquérir la présidence de la 'Generalitat',** pourvu que la CUP, toujours indispensable nonobstant son fort recul, apporte son soutien.

Hubert Peres, « Les élections catalanes du 21 décembre 2017 (21-D) », *Pôle Sud* n°49, 2018, pp. 91-106.

Listes	2017		2015	
	Voix (%)	Sièges	Voix (%)	Sièges
C's	25,3	36	17,9	25
JxCat	21,7	34	39,6*	62*
ERC	21,4	32		
PSC	13,9	17	12,7	16
CatComú-Podem	7,5	8	8,9**	11**
CUP	4,5	4	8,2	10
PP	4,2	4	8,5	11

*JxSí. **CatSíquesPot.

Groupes	2017		2015	
	Voix (%)	Sièges	Voix (%)	Sièges
Indépendantistes 2017 : JxCat + ERC + CUP 2015 : JxSí + CUP	47,6	70	47,8	72
Pour le « droit à décider » 2017 : CatComú-Podem 2015 : CatSíquesPot	7,5	8	8,9	11
Constitutionnalistes PSC + C'S + PP	43,4	57	39,1	52

Elaboration Hubert Peres d'après les données du 'Parlament de Catalunya'.

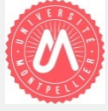


- **Quim Torra** [proche de Carles Puigdemont] était porté à la présidence de la *Generalitat*, le 14 mai 2018.
- Après avoir tenté d'inclure dans son gouvernement des personnes emprisonnées, le '*President*' fraîchement élu s'est résigné à choisir des '*consellers*' non poursuivis par la justice.
- Le nouveau '*Govern*', réunissant des membres du *PDeCAT*, d'*ERC* et des « indépendants », a pu ainsi entrer officiellement en fonction **le 2 juin 2018, mettant du même coup fin à la tutelle du gouvernement de Madrid sur les institutions catalanes en application de l'article 155 de la Constitution.**

Hubert Peres, « Les élections catalanes du 21 décembre 2017 (21-D) », *Pôle Sud* n°49, 2018, pp. 91-106.



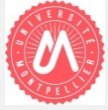
http://www.president.cat/pres_gov/president/ca/index.html



Hubert PERES - La question
catalane – UTT 15 février 2019



3. Une question insoluble?



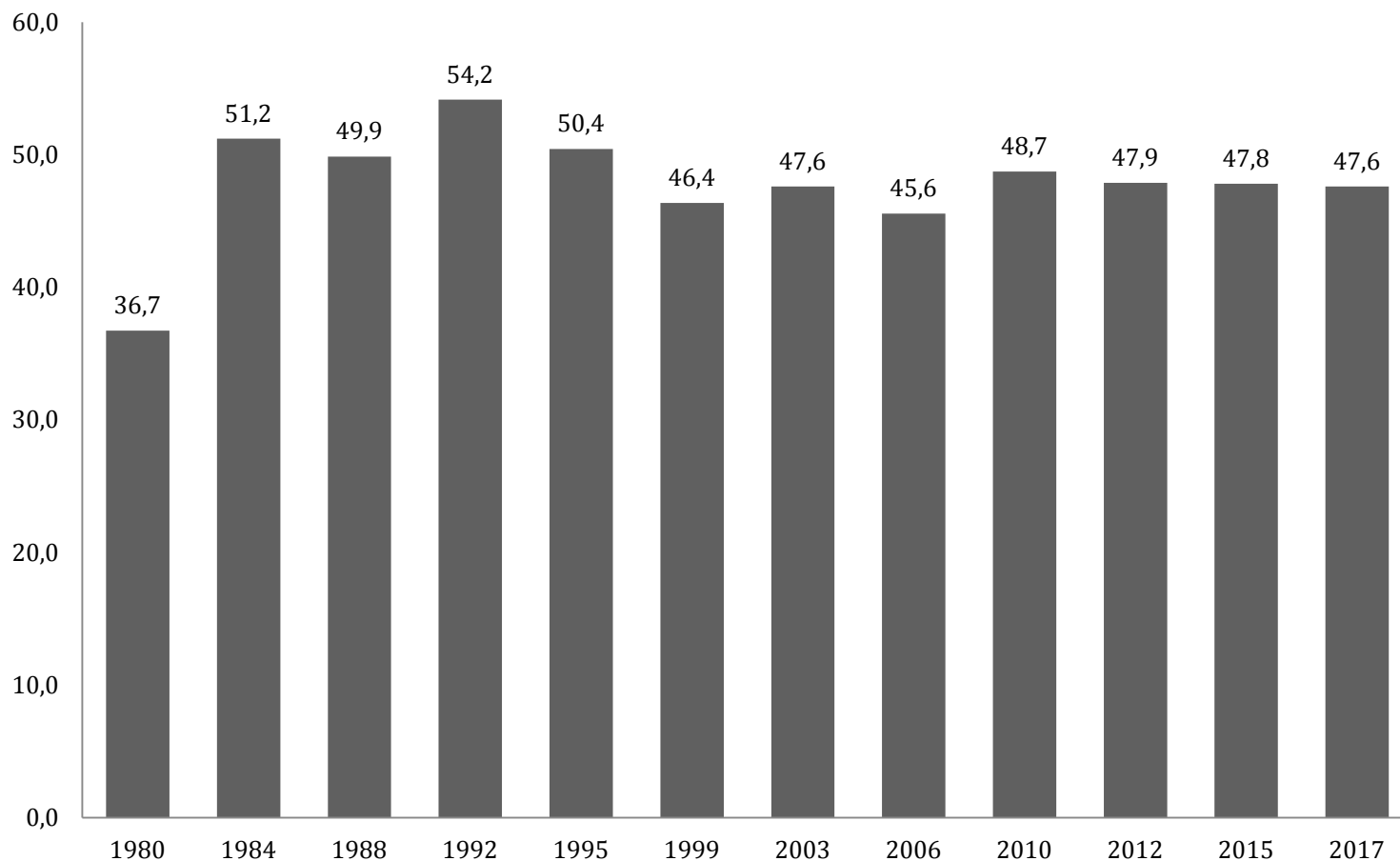
Hubert PERES - La question
catalane – UTT 15 février 2019



En Catalogne: société polarisée, identité complexe



Vote cumulé pour les listes nationalistes aux élections autonomiques catalanes (1980-2017), en %

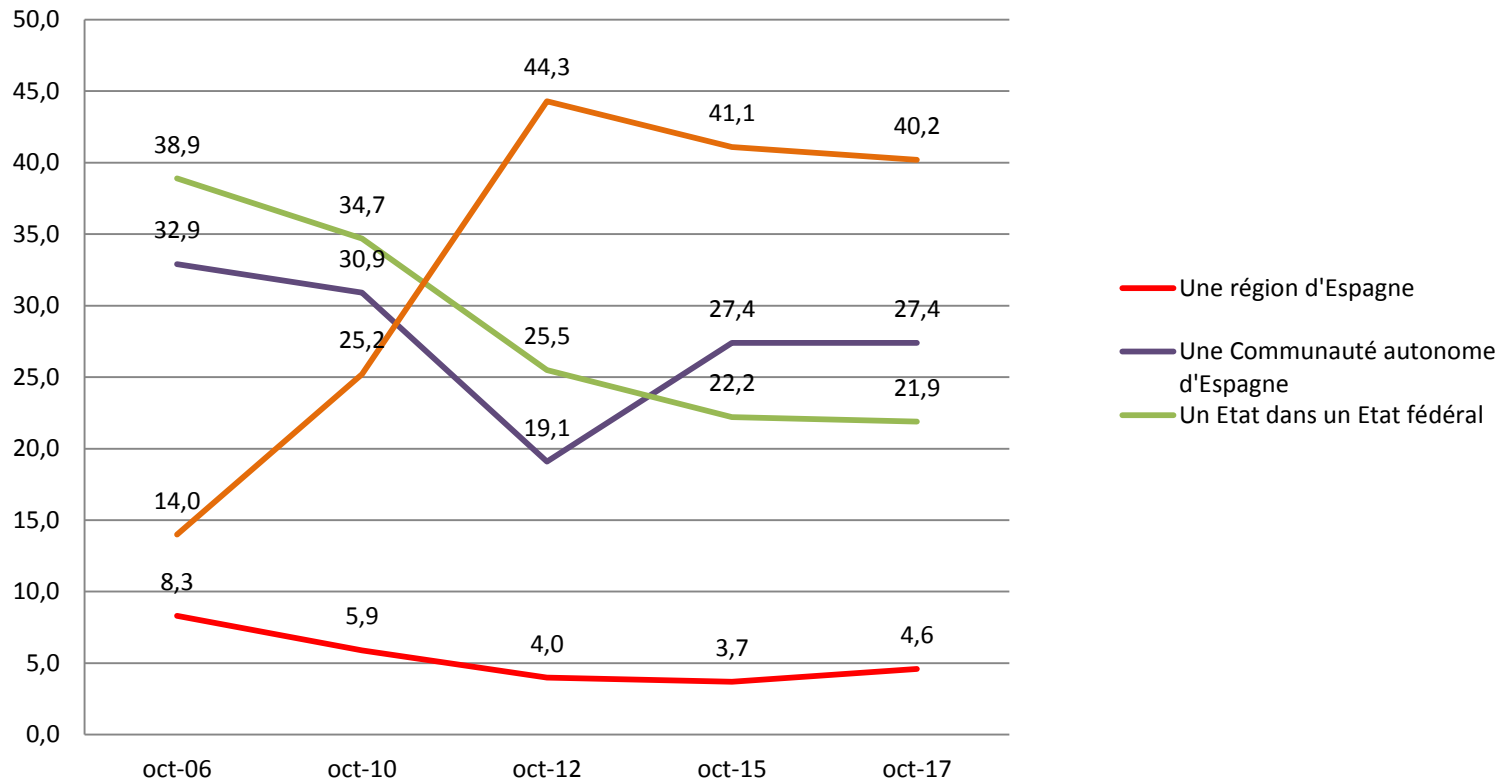


Elaboration de l'auteur d'après les données du
'Parlament de Catalunya'.

Hubert Peres, « Les élections catalanes du 21
décembre 2017 (21-D) », *Pôle Sud* n°49, 2018, pp.
91-106.



Préférences relatives au statut de la Catalogne "Vous croyez que la Catalogne devrait être..."



Hubert Peres, « Les élections catalanes du 21 décembre 2017 (21-D) », *Pôle Sud* n°49, 2018, pp. 91-106.

Elaboration HP
Données: Centre Estudis d'Opinió de la Generalitat de Catalunya



- [S]i le nationalisme n'a pas étendu son emprise idéologique sur la société catalane, il s'est radicalisé.
- La montée du sentiment indépendantiste découle de **la déliquescence du soutien qu'une grande partie du courant nationaliste apportait encore récemment, de plus ou moins de bonne grâce, à la formule de compromis** (entre la satisfaction des aspirations particularistes et la préservation d'un Etat unitaire) que les promoteurs de la Transition démocratique avaient recherchée en imaginant « l'Etat des autonomies ».

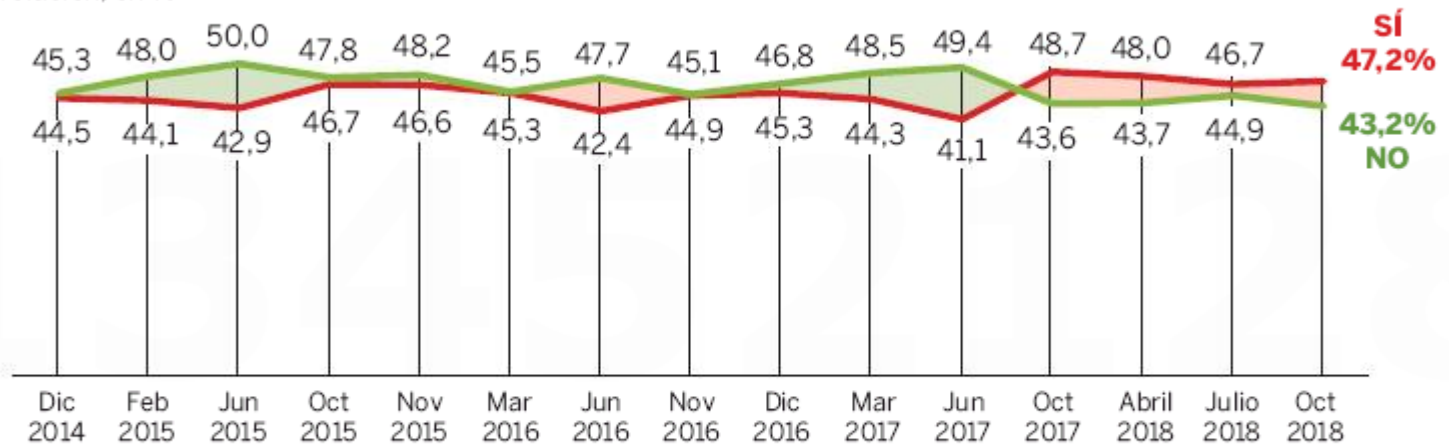
Hubert Peres, « Les élections catalanes du 21 décembre 2017 (21-D) », *Pôle Sud* n°49, 2018, pp. 91-106.



Indépendantistes et anti-indépendistes: des forces à peu près égales

¿QUIERE QUE CATALUÑA SE CONVIERTA EN UN ESTADO INDEPENDIENTE?

Evolución, en %



FICHA TÉCNICA **Ámbito:** Cataluña. **Universo:** población con ciudadanía española de 18 y más años residente en Cataluña. **Método de recogida de la información:** encuesta personal. **Tamaño de la muestra ponderada:** 1.500 encuestas. **Error de muestreo:** $\pm 2,53\%$. **Trabajo de campo:** del 22 de octubre al 12 de noviembre de 2018.

Fuente: Centre d'Estudis d'Opinió, Generalitat de Catalunya.

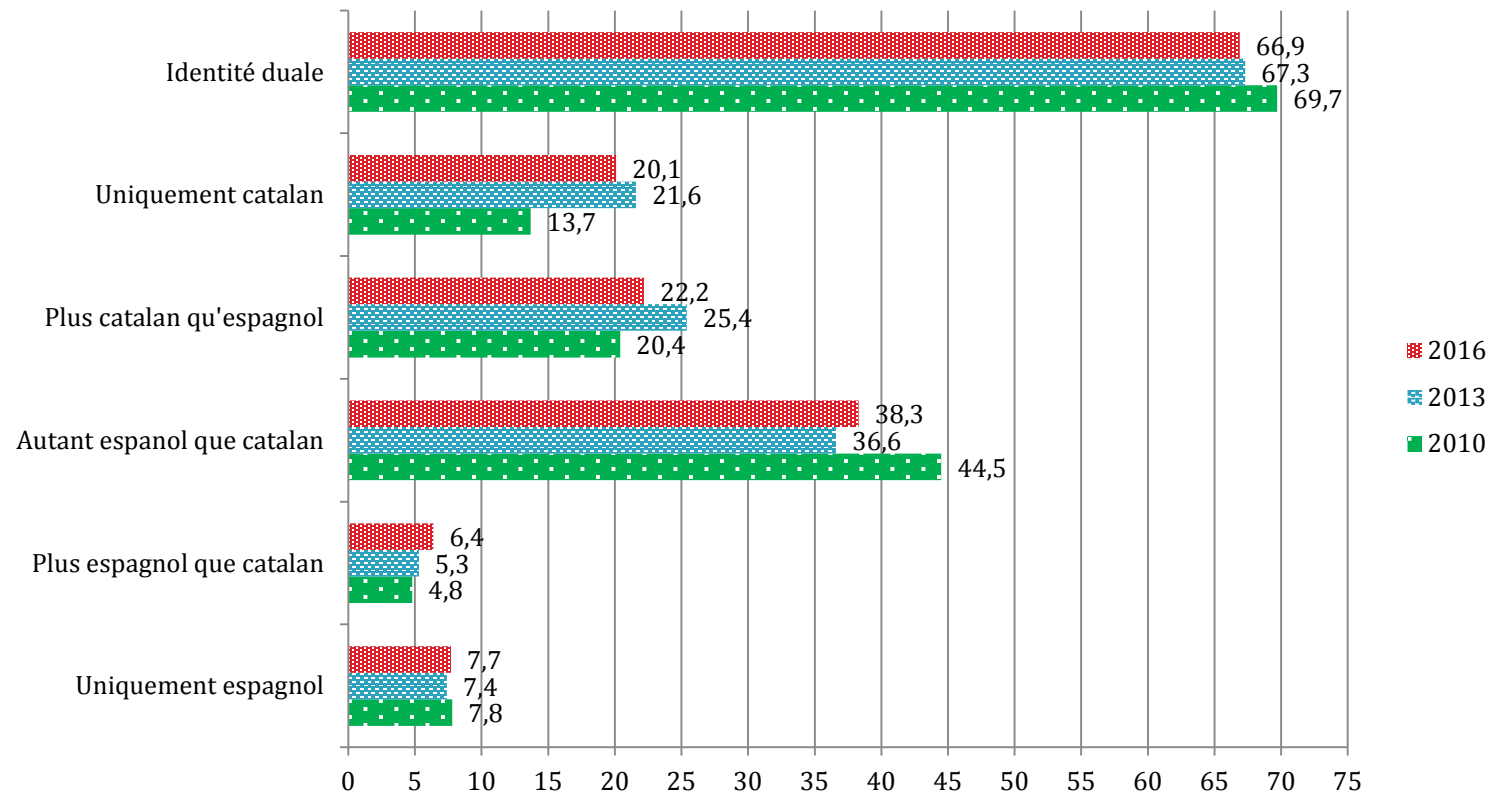
EL PAÍS

24 nov. 2018 El País



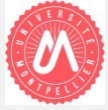
Dans une société où règne une grande complexité identitaire

Sentiment d'identité: « vous considérez-vous... »
[le questionnaire de Juan Linz]



Elaboration HP

Données: Institut de Ciències Polítiques i Socials - Sondeig d'opinió Catalunya 2010, 2013, 2016



Hubert PERES - La question
catalane – UTT 15 février 2019

LE CEPEL
Centre d'Études Politiques de l'Europe Latine



Vu d'Espagne: les blocages constitutionnel et politiques



La Constitution espagnole (1978)...

Titre Préliminaire

*Article 2 - La Constitution est fondée sur **l'unité indissoluble de la nation espagnole**, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols. Elle **reconnaît et garantit le droit à l'autonomie** des nationalités et des régions qui la composent et la solidarité entre elles.*

*Article 3.1 - **Le castillan est la langue espagnole officielle de l'Etat**. Tous les Espagnols ont le devoir de la connaître et le droit de l'employer.*

*Article 3.2 - **Les autres langues de l'Espagne seront aussi officielles** dans les Communautés autonomes respectives, conformément à leurs statuts.*

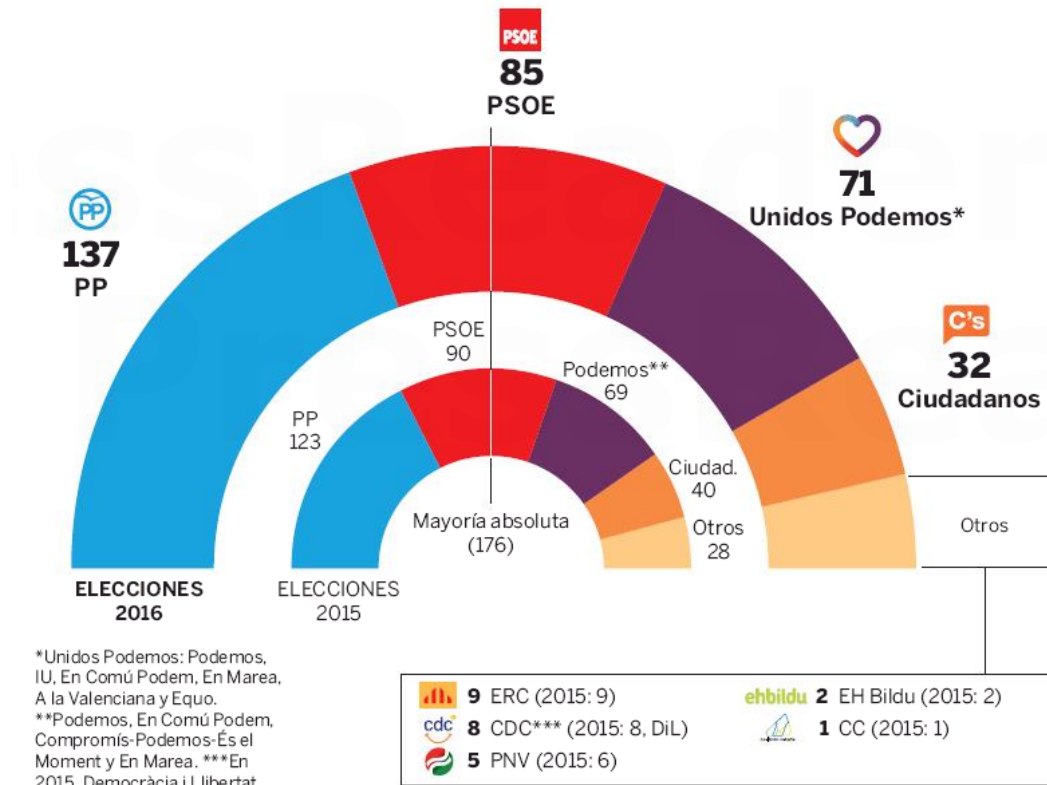
Article 3.3 - La richesse des différentes modalités linguistiques de l'Espagne est un patrimoine culturel qui sera respecté et protégé de façon particulière.

Article 4.2 - Les statuts pourront reconnaître des drapeaux et des enseignes propres aux Communautés autonomes. Ils seront utilisés à côté du drapeau espagnol sur leurs édifices publics et à l'intérieur de ceux-ci et à leurs cérémonies officielles.



COMPOSICIÓN DEL CONGRESO

Escrutado: 100% • Participación: 69,84% • Votos en blanco: 0,75% • Votos nulos: 0,93%



Fuente: Ministerio del Interior.

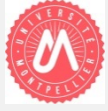
EL PAÍS

27 jun. 2016 El País

La question catalane polarise également la société espagnole

- Le *PSOE*: attaché à la Constitution et (partiellement) fédéraliste, pour un débat apaisé avec les indépendantistes...
- *Podemos*: favorable au droit à l'autodétermination et défavorable à l'indépendance.
- *PP* et *Ciudadanos*: hostiles à toute réforme de la Constitution et à toute discussion avec les indépendantistes
- Un nouveau venu: Vox, le retour du nationalisme « espagnoliste » sans complexes...





Hubert PERES - La question
catalane – UTT 15 février 2019



Merci de votre attention...